

INSTITUT
DES
MONNAIES LOCALES

FORMATIONS
COLLECTIVES
GRATUITES 2022



contact@institut-bihar.org

Table des matières

1. Pourquoi un cycle de formations collectives gratuites ?.....	3
2. Pour qui, quand, comment ?.....	3
3. Comment s’inscrire ?.....	4
4. En pratique	4
➤ Quand ?.....	4
➤ Où ?	4
➤ Hébergement et repas	6
5. Programmes des formations	7
➤ Formation 1 : Stratégie de développement d’une monnaie locale, du 17 au 19 février 2022 + sessions à distance	7
Objectifs professionnels :	7
Descriptif de la formation :.....	7
Contenus :.....	7
Méthodes pédagogiques :.....	10
Moyens et outils pédagogiques :	10
➤ Formation 2 : Développement des ressources et relations aux collectivités territoriales, 11 juillet à distance + du 21 au 23 juillet 2022 en présentiel + 2 sessions à distance	11
Objectifs professionnels :	11
Descriptif de la formation :.....	11
Contenus :.....	11
➤ Récapitulatif	14
Public concerné :	14
Effectif :	14
Pré requis :.....	14
Durée :.....	14
Tarifs :.....	14
Lieu de formation :.....	14
Formateur.trice.s :.....	14
Horaires :	14
Mode d’évaluation :	15
Sanction de la formation :.....	15
WWW.INSTITUT-DES-MONNAIES-LOCALES.ORG.....	15
Plus d’infos : contact@institut-bihar.org	15
07 61 86 72 27	15

1. Pourquoi un cycle de formations collectives gratuites ?

Les monnaies locales se développent partout en France, avec une belle dynamique, mais aussi un fort besoin de professionnalisation.

Grâce au soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, l'Institut des Monnaies Locales (IML) a proposé en 2021 un cycle de trois formations collectives gratuites pour toutes les monnaies locales de France, en partenariat avec le Mouvement SOL.

Ces formations de 24h chacune, mêlant présentiel au Pays Basque et distanciel, ont rassemblé [23 monnaies locales avec plus de 60 participant.e.s !](#)

Fort du succès rencontré et certain des besoins grandissants de formation qui permettront le développement et la professionnalisation des monnaies locales, l'IML ne peut que poursuivre en 2022.

2 formations collectives gratuites seront proposées au premier semestre 2022 :

- Stratégie de développement d'une monnaie locale, en février
- Développement des ressources et relations aux collectivités, en avril

Ces formations seront essentiellement dispensées par les formateur.trice.s de l'Eusko, qui a acquis depuis 2013 une forte expérience. Des intervenant.e.s extérieur.e.s d'autres monnaies locales ou de notre réseau seront également sollicités.

2. Pour qui, quand, comment ?

Ces formations s'adressent aux bénévoles et salarié.e.s de monnaies locales.

Elles peuvent accueillir chacune 25 personnes, à raison de 5 participant.e.s maximum par monnaie.

Les sessions en présentiel se dérouleront du jeudi après-midi au samedi midi pour permettre aux participant.e.s d'organiser au mieux leur venue au Pays Basque.

Les sessions en distanciel seront dispensées en soirées, quelques semaines avant et/ou après le présentiel.

L'hébergement, les repas et les transports sont à la charge des participant.e.s.

Une solution d'hébergement collectif vous est proposée pour 60€/personne pour tout le séjour, en demi-pension (chambre pour deux personnes avec lits séparés, petit-déjeuner et déjeuner du vendredi et du samedi).

Nos formations sont ouvertes à tou.te.s. Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec nous : contact@institut-bihar.org / 07 61 86 72 27.

3. Comment s'inscrire ?

Par téléphone auprès de Marine Giraud : 07.61.86.72.27 ou par mail à marine@institut-bihar.org

- les noms, adresses mail et numéros de téléphone des participant.e.s que vous souhaitez inscrire
- si ils.elles souhaitent être hébergé.e.s en demi-pension sur le lieu de formation (voir détails plus bas).

Veillez bien noter que les formations ont un format mixte qui mêle 4 demi-journées en présentiel à Bayonne et des modules à distance. Toutes les sessions sont obligatoires, l'inscription de chaque stagiaire vaut pour l'ensemble du parcours.

Le nombre de places étant limité, le dépôt de votre dossier de pré-inscription ne vaut pas inscription définitive. L'Institut des monnaies locales reviendra vers vous pour confirmation.

4. En pratique

➤ Quand ?

- **Stratégie de développement d'une monnaie locale : du 17 au 19 février 2022 en présentiel + sessions à distance**
- **Développement des ressources et relations aux collectivités : une session à distance le 11 juillet 18h30 à 21h30 + du 21 au 23 juillet 2022 en présentiel + sessions à distance (à fixer)**

Les sessions en présentiel démarrent le jeudi à 14h, et se terminent le samedi à 12h30.

Les sessions à distance qui ont lieu APRES le présentiel, seront fixées selon les disponibilités des formateur.trice.s et des participant.e.s et auront lieu dans les semaines suivant le présentiel.

➤ Où ?

Les sessions en présentiel se dérouleront à Bayonne, à **l'école-collège La Salle-Saint Bernard, 16 rue Antoine Labarthe, 64100 Bayonne.**

Pour les personnes non véhiculées :

Depuis la gare ou le centre historique de Bayonne, vous pouvez vous rendre sur le lieu de formation à pied (2 km) ou en tram-bus, lignes T1 ou T2

>>>> [réseau de bus](#)

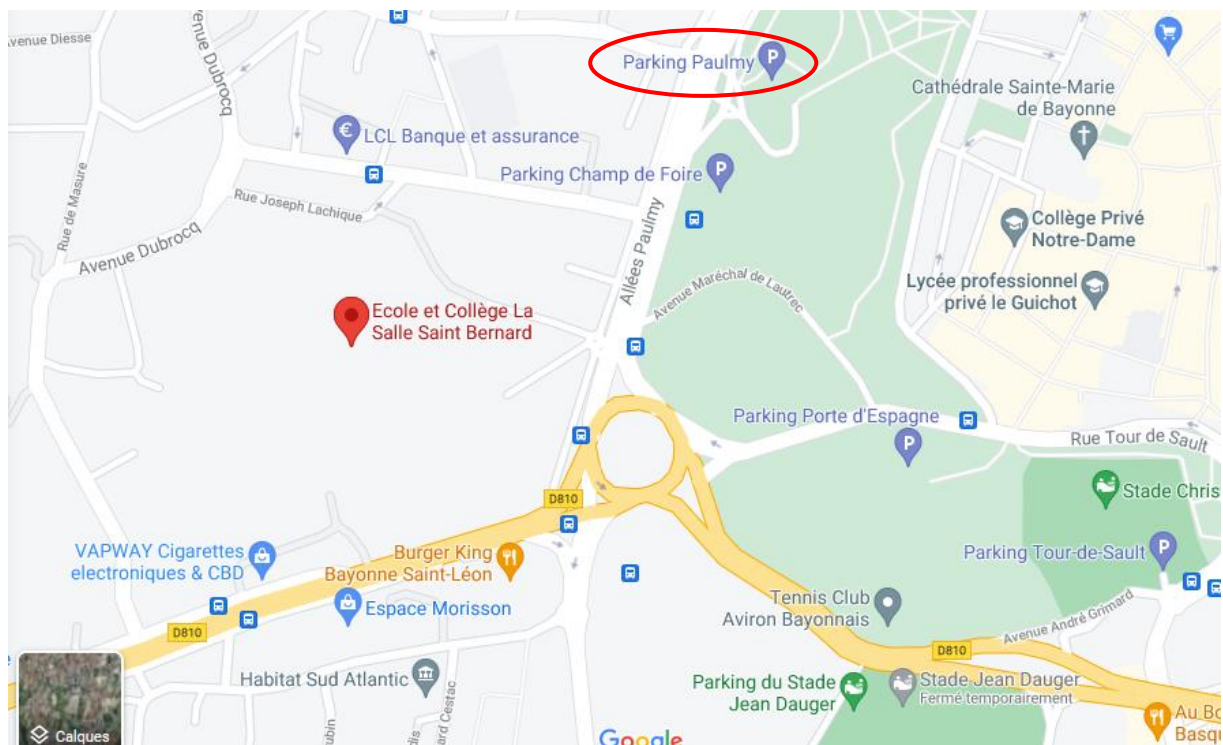
>>>> <https://www.chronoplus.eu/tarifs/ticket-sms.html>

Le titre de transport papier est rechargeable. Pensez à le conserver pour le retour.

Pour les personnes véhiculées :

A votre arrivée, vous pouvez vous garer au parking Champ de Foire (1€ la 1/2 journée), 20 allées Paulmy, 64100 Bayonne.

Puis un badge vous sera fourni afin de vous garer sur le parking du collège pour la durée de la formation.



➤ Hébergement et repas

Vous pouvez bénéficier d'un hébergement en demi-pension sur le lieu de formation, en chambre twin (2 lits séparés), avec sanitaires sur le palier. Les draps sont fournis. Les serviettes de toilette ne sont pas fournies.

Il s'agit de l'internat du collège, rénové entièrement en 2021.

Tarif : 60€/personne du jeudi au samedi, avec petits-déjeuners, déjeuner du vendredi et panier-repas du samedi, inclus.

La réservation de l'hébergement s'effectue via le formulaire de pré-inscription en ligne.

Pour les participant.e.s qui ne souhaitent pas être hébergé.e.s sur place, le déjeuner du vendredi et le panier-repas du samedi sont proposés à 9€ chacun.

Le paiement s'effectue par chèque ou virement à la signature de la convention de formation que vous recevrez avec votre confirmation d'inscription.

Les diners ne sont pas compris dans le séjour.

Vous trouverez l'annuaire des restaurants acceptant l'Eusko sur <https://annuaire.euskalmoneta.org/>



A votre arrivée jeudi :

L'équipe de Bihar, Institut des monnaies locales, vous accueillera à partir de 12h30.

Le déjeuner de jeudi midi est à prévoir par vos soins.

Début de la formation prévu à 14h.

Un temps convivial sera organisé jeudi en fin de journée.

5. Programmes des formations

- **Formation 1 : Stratégie de développement d'une monnaie locale, du 17 au 19 février 2022 + sessions à distance**

Objectifs professionnels :

- Maîtriser le cadre légal et questionner le modèle de développement d'une monnaie locale, y compris sous sa forme numérique
- Monter et faire monter en compétences un groupe moteur capable de porter le projet
- S'initier aux outils informatiques et de gestion nécessaires
- Analyser les besoins en ressources humaines, les compétences nécessaires ainsi que les financements possibles
- Communiquer et mobiliser autour de sa monnaie locale

Descriptif de la formation :

Cette formation vise un transfert d'expérience et d'outils de l'Eusko, des échanges constructifs autour du projet initial des participant.e.s afin de l'améliorer, des modules de formation spécifiques et des ateliers, une visite de terrain si possible et/ou un suivi du développement des projets.

Elle est généralement suivie en intra par l'ensemble ou une partie du collectif porteur de la monnaie locale, que celle-ci soit déjà en circulation (depuis peu, ou depuis plusieurs années) ou en projet. Cette formule permet d'adapter le programme aux besoins spécifiques de la monnaie participante.

La formation peut aussi être suivie en inter, c'est à dire avec plusieurs monnaies participantes, en petits groupes, comme ce sera le cas pour cette session de formation.

Le programme de 24h est organisé sur différents temps :

- Modules 1 à 5 en présentiel à Bayonne
- Modules 6 à 8 en visioconférence en trois sessions de 3h (hiver 2022)

Contenus :

Module 1 - Appropriation du cadre juridique et du modèle économique

Quand : 4h, le 17 février, de 14h à 18h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Maîtriser le cadre légal du développement d'une monnaie billet ou numérique, qui constitue un Service de paiement supervisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).
- Connaître les implications de ce cadre légal au niveau opérationnel : dispositifs de sécurité, connaissance du client, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, etc.
- Cerner l'ensemble des compétences clés à mobiliser.
- Évaluer les ressources bénévoles et les besoins en créations de postes.
- Évaluer les investissements et les frais de fonctionnement indispensables pour lancer puis développer une monnaie billet et/ou numérique.
- Cotisations et autres ressources propres, emplois aidés, subventions : identifier les différentes modalités de financement des postes.
- Apprendre à construire un plan de développement permettant d'assurer les investissements puis de développer des recettes permettant de couvrir les frais de fonctionnement.

Module 2 - Création d'une dynamique de groupe et de territoire

Quand : 2h, le 18 février, de 9h à 11h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Savoir créer, développer et faire monter en compétences un groupe moteur capable de porter le projet.
- Cibler les associations et réseaux partenaires pour créer une dynamique de territoire et étendre l'utilisation de la monnaie locale au-delà des cercles militants.
- Structurer le développement sur l'ensemble de son territoire.

Module 3 - Implication des collectivités locales

Quand : 1h30, le 18 février, de 11h à 12h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Maîtriser l'environnement et les attentes des collectivités territoriales.
- Savoir présenter une monnaie locale comme un outil au service du territoire.
- Comprendre les différentes interactions possibles entre une monnaie locale et une collectivité : adhésion, paiements des dépenses en monnaie locale, encaissements en monnaie locale dans les régies de recettes.
- Présentation des documents administratifs nécessaires, validés par l'État.
- Connaître les différentes sources d'aide et de subventions mobilisables.

Module 4 - L'infrastructure, initiation aux outils développés et utilisés par l'Eusko

Quand : 3h30, le 18 février, de 14h à 17h30

Intervenant.e.s : Xebax Christy, Président d'Euskal Moneta, responsable technique, administratif et financier et Justine Hervey, responsable de gestion d'Euskal Moneta

- Cerner l'étendue des contraintes en termes de suivi de l'activité propre aux monnaies locales: gestion, support, connaissance du client, lutte contre la fraude.

- Appréhender les besoins en équipement informatique et en compétences

En ateliers :

- Atelier 1 : Découvrir les outils informatiques utilisés par l'Eusko : gestion de comptes (Cyclos), CRM (Dolibarr), comptabilité (Odo).
• Atelier 2 : Comprendre l'interaction entre les trois applications « métier » Eusko, Cyclos 4 Pro et Dolibarr

Module 5 - Stratégie de communication et de mobilisation

Quand : 4h, le 19 février, de 8h30 à 12h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Développer un discours positif et mobilisateur
- Maîtriser les fondamentaux de la communication militante
- Intégrer la pédagogie comme l'une des clés du succès des monnaies locales
- Comprendre les besoins des journalistes pour mobiliser les médias
- Concevoir les grands axes d'une campagne de mobilisation

Module 6 en distanciel - Premier point d'étape

Quand : 3h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Après la formation à Bayonne, échange à distance sur l'état d'avancement des projets et les difficultés rencontrées
- Identification des deux principales problématiques à approfondir pour les deux prochains modules à distance

Module 7 en distanciel - Point d'étape et approfondissement problématique n°1

Quand : 3h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Après le module 6, échange à distance sur l'état d'avancement des projets et les difficultés rencontrées
- Traitement de la problématique identifiée n°1

Module 8 en distanciel - Point d'étape et approfondissement problématique n°2

Quand : 3h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Après le module 7, échange à distance sur l'état d'avancement des projets et les difficultés rencontrées
- Traitement de la problématique identifiée n°2
- Clôture de la formation

Méthodes pédagogiques :

- Prise en compte des besoins spécifiques des participant.e.s à partir du formulaire de pré-inscription qui recueille les raisons et les attentes autour de la formation
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques
- Outils et méthodes spécifiques à l'association, mise en situation, étude de cas, concepts nouveaux

Moyens et outils pédagogiques :

- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paperboard, table et multi prises
- Supports pédagogiques
- Mise à disposition de logiciel(s) spécifique(s) (en fonction de la formation)

- **Formation 2 : Développement des ressources et relations aux collectivités territoriales, 11 juillet à distance + du 21 au 23 juillet 2022 en présentiel + 2 sessions à distance**

Objectifs professionnels :

- Maîtriser les notions d'utilité sociale, d'intérêt général, d'Economie Sociale et Solidaire, de non lucrativité.
- Comprendre le positionnement d'une association sans but lucratif par rapport à ses financeurs publics et privés.
- Identifier l'ensemble des financeurs potentiels.
- Appréhender l'organisation territoriale et le positionnement des pour développer les relations avec elles.
- Savoir mettre en valeur son association auprès des financeurs publics et privés, savoir présenter un projet de manière adaptée aux politiques d'intervention des financeurs, savoir défendre et suivre ses dossiers.
- Savoir entretenir et développer le bénévolat.
- Savoir entretenir une relation de confiance avec ses financeurs et produire des bilans de qualité

Descriptif de la formation :

Lors de cette formation, il s'agira de mettre les responsables associatifs et/ou coordinateur.trice.s en situation de saisir toutes les possibilités de financement auxquelles peut prétendre leur projet de monnaie locale. Il s'agira également de développer l'implication des bénévoles et des collectivités territoriales. Cette formation, animée par l'équipe de l'Eusko, sera ponctuée de rencontres et de témoignages de partenaires et de monnaies locales qui ont expérimenté sur ce sujet.

Contenus :

Module 1 en distanciel - Le positionnement des associations vis-à-vis des financeurs

Quand : 1h30, le 11 juillet 2022, de 18h30 à 20h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Les notions clés : Utilité sociale, Intérêt général, Economie sociale et solidaire, Non-lucrativité
- L'importance des associations en France
- La légitimité des associations à percevoir des fonds publics
- Les attentes des collectivités vis-à-vis des associations
- Échanges et témoignages

Module 2 en distanciel – Identification des financeurs

Quand : 1h30, le 11 juillet 2022, de 20h à 21h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Les Collectivités territoriales
- L'État

- Pôle Emploi : contrats aidés
- Agence du service civique (présentation de l'offre du Mouvement SOL)
- L'Union Européenne
- Les fondations
- Les entreprises mécènes
- Le grand public : don et crowdfunding
- L'emprunt

Module 3 en présentiel – Organisation territoriale et périmètres d'intervention des collectivités

Quand : le 21 juillet, de 14h à 15h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Schéma de l'organisation territoriale en France
- Présentation de la loi NOTRe
- Présentation des différentes collectivités et de leurs champs de compétence
- Les règlements d'intervention des collectivités pour sélectionner les projets
- L'importance du lien avec les élus et les agents

Module 4 en présentiel – Atelier de recherche de financement

Quand : le 21 juillet, de 15h30 à 18h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Les subventions de fonctionnement : soutien au projet, au démarrage, etc.
- Les Appels à projets et Appels à manifestation d'intérêt
- Les programmes des fondations
- Création d'une fiche type d'analyse des dispositifs de financement : éligibilité de votre projet, conditions, montants, délais, pièces à fournir, contact, élus référents, etc.
- Atelier de recherche de financements via le site des financeurs et rédaction de fiches d'analyse + Conception d'un avant-projet sommaire de demande de financement : action proposée au financement, montant demandé, cofinancements, argumentaire.
- Étude collective des fiches préparées par les stagiaires (1^{ère} partie)

Module 5 en présentiel – Atelier de recherche de financements

Quand : le 22 juillet, de 9h à 11h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Étude collective des fiches préparées par les stagiaires (2^e partie)

Module 6 en présentiel – Échange avec d'autres monnaies locales sur leur relation aux collectivités

Quand : le 22 juillet, de 11h à 12h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko + représentant.e(s) d'autre(s) monnaie(s) locale(s)

- Témoignage de la monnaie locale 1
- Témoignage de la monnaie locale 2

Module 7 en présentiel – Rencontre avec des partenaires financeurs de l'Eusko

Quand : le 22 juillet, de 14h à 16h

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Historique des partenariats avec la CAPB et France Active
- Témoignage d'un technicien ou d'un élu de la CAPB et échanges.
- Témoignage d'un représentant de France Active et échanges

Module 8 en présentiel – Quelques pistes pour développer le bénévolat

Quand : le 22 juillet, de 16h à 17h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Les ressorts du bénévolat
- Les différents types de bénévoles : les élu.e.s, les fidèles, les ponctuels
- Comment recruter des bénévoles ?
- Comment fidéliser ses bénévoles ?

Module 9 en présentiel – Développer les dons des particuliers et des entreprises

Quand : le 23 juillet, de 8h30 à 12h30

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Identifier les différentes sources de don et de mécénat
- Connaître les conditions de la défiscalisation
- Savoir élaborer une offre de mécénat et la diffuser
- Créer du lien pour favoriser le mécénat
- Les campagnes de don grand public et le crowdfunding

Module 10 en distanciel – Atelier de présentation de votre association aux financeurs – 1

Quand : 3h, date à définir quelques semaines après la partie présentielle

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- Mise en situation : à partir des techniques acquises lors de la formation en présentiel, les stagiaires devront avant cette session préparer un dossier de présentation et de demande de subvention, et le présenter en 10 mn au groupe. Chaque présentation sera suivie d'un débrief collectif de 10 à 15 mn.

Module 11 en distanciel – Atelier de présentation de votre association aux financeurs - 2 + bilans

Quand : 3h, date à définir quelques semaines après la partie présentielle

Intervenant : Dante Edme-Sanjurjo, co-fondateur et directeur général de l'Eusko

- À partir des techniques acquises lors de la formation en présentiel, les stagiaires devront préparer avant cette session un dossier de demande de subvention, et le présenter en 10 mn au groupe. Chaque présentation sera suivie d'un débrief collectif de 10 à 15 mn.
- Le bilan, élément essentiel dans la relation de confiance avec les financeurs

➤ Récapitulatif

Public concerné :

Salarié.e.s et bénévoles d'associations gestionnaires de monnaies locales, en groupes de 2 personnes minimum à 5 maximum.

Effectif :

25 personnes maximum par session

Pré requis :

Aucun

Durée :

24 heures en format mixte

Tarifs :

Les frais pédagogiques de cette formation sont pris en charge à 100% par l'organisme de formation, grâce au soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme.

Lieu de formation :

Ecole-Collège La Salle Saint Bernard, 16 rue Antoine Labarthe, 64 100 Bayonne

Formateur.trice.s :

La formation est assurée par :

- Dante Edme-Sanjurjo, fondateur et directeur général de l'association Euskal Moneta, gestionnaire de l'Eusko, monnaie locale du Pays basque, plus particulièrement en charge des relations aux collectivités, des partenariats, de la coordination du projet et de la formation des monnaies locales
- Xebax Christy, Président d'Euskal Moneta, responsable technique, administratif et financier
- Justine Hervey, responsable de gestion d'Euskal Moneta
- Représentant.e.s de monnaies locales
- Partenaires de l'Eusko

Horaires :

Jeudi > 14h00-18h00

Vendredi > 09h00-12h30 /14h00-17h30

Samedi > 08h30-12h30

Mode d'évaluation :

Positionnement en amont de la formation via le formulaire de pré-inscription et évaluation en cours ou en fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Ces formations sont proposées gratuitement par l'Institut des monnaies locales, organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi, grâce au soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, en partenariat avec le Mouvement SOL.



WWW.INSTITUT-DES-MONNAIES-LOCALES.ORG

Plus d'infos : contact@institut-bihar.org

07 61 86 72 27